

n° 46 | Décembre 2023



## L'Écho de Cartigny

Bulletin d'information communal



# Table des matières

|                                                                                           |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Groupement intercommunal sapeurs-pompiers<br><b>ÉDITO</b>                                 | 3     |
| Rencontre avec Pro Natura<br><b>ENVIRONNEMENT</b>                                         | 4–5   |
| Trions mieux !<br><b>ENVIRONNEMENT</b>                                                    | 6–7   |
| Concours fleuris — Interdiction de fumer<br><b>ENVIRONNEMENT</b>                          | 8     |
| Évolutions du réseau tpg<br><b>MOBILITÉ</b>                                               | 9     |
| Incivilités<br><b>CIVISME</b>                                                             | 10–11 |
| 30 ans de l'école, fête des 8 P et fête des promotions<br><b>ÉCOLE</b>                    | 12–14 |
| Cartiglobe 2023<br><b>JEUNESSE</b>                                                        | 15    |
| Présentation des actions du BUPP<br><b>JEUNESSE</b>                                       | 16–17 |
| Nouveau conseiller municipal — Repas pour les bénévoles<br><b>POLITIQUE</b> <b>SOCIAL</b> | 18    |
| Repas des aînés<br><b>SOCIAL</b>                                                          | 19    |
| Plateforme web d'agenda événementiel<br><b>CULTURE</b>                                    | 20–21 |
| 1 <sup>er</sup> Août<br><b>CULTURE</b>                                                    | 22–23 |
| Des arcs-en-ciel à revendre<br><b>CULTURE</b>                                             | 24    |
| Vide grenier<br><b>CULTURE</b>                                                            | 25    |
| La Troupe du Trabli — Association des artistes<br><b>CULTURE</b>                          | 26    |
| Soirée raclette des pompiers<br><b>CULTURE</b>                                            | 27    |
| Silence sur le plateau... Ça tourne... Action !<br><b>CULTURE</b>                         | 28    |
| Avant les ponts<br><b>LE SAVIEZ-VOUS ?</b>                                                | 29    |
| CartiNoël — Décoration du sapin de Noël<br><b>REPORTAGE PHOTO</b>                         | 30–33 |
| Naissances — Décès<br><b>COMMUNICATIONS</b>                                               | 34    |
| Les dates à retenir<br><b>AGENDA</b>                                                      | 35    |



# GISPAC

## Groupement intercommunal sapeurs-pompiers Aire-la-Ville / Cartigny

### ÉDITO

Une page se tourne et une nouvelle aventure s'ouvre pour les compagnies de sapeurs-pompiers des Communes d'Aire-la-Ville et de Cartigny.

En 1826 pour Aire-la-Ville et en 1820 pour Cartigny, les compagnies ont été créées. En ces temps-là, les sapeurs intervenaient notamment au moyen de pompe dite à bras, de courses de boyaux en cuir avec leurs boîtes en fonte et de seaux en cuir. Depuis, les effectifs et le nombre d'interventions ont augmenté, le matériel s'est modernisé ainsi que la communication des alarmes.



Pourquoi un groupement intercommunal? En raison d'effectifs restreints comme du manque de chefs d'intervention, un rapprochement entre les deux compagnies s'est opéré dès 2013. Une collaboration s'est établie, notamment au niveau de la prise en charge des semaines de piquets ainsi que l'organisation d'exercices en commun. À ce moment-là, la notion de fusion des deux compagnies a été lancée. Il a fallu du temps pour que cette idée fasse son chemin et s'impose d'elle-même.

En 2022, et après l'expérience de ces neuf ans de collaboration, il est apparu cohérent de lancer le processus de création d'un groupement intercommunal.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce groupement, GIS-PAC, dont la création a été validée par les Conseils municipaux des deux communes ainsi que par le canton, entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le capitaine Gregory Baeriswyl prendra le commandement de cette nouvelle compagnie.

Nous sommes heureux que ce processus ait pu aboutir pour le bien et la sécurité de la population. Heureuse et longue vie à la nouvelle compagnie de sapeurs-pompiers volontaires 202!



# Rencontre entre Pro Natura et les représentants de la commune

ENVIRONNEMENT

Au mois de mai de cette année, notre association a envoyé une invitation aux conseillers communaux et autres employés de la commune de Cartigny afin d'offrir une visite guidée de la réserve naturelle de La Petite-Grave.

Le but était de faire plus ample connaissance, tisser des liens de bonne collaboration et faire naître de nouvelles synergies. Les représentants de la commune de Cartigny ont répondu favorablement à notre demande et c'est ainsi que nous nous sommes rencontrés le mercredi 20 septembre à la Petite Grave.





### La réserve naturelle de La Petite-Grave

En 2009, notre association a racheté cette gravière avec l'impératif de rétrocéder deux parcelles à l'exploitation agricole. Après que le terrain ait été classé en réserve naturelle en 2011, il a fallu mener une vaste campagne de recherche de fonds afin de lever les deux millions nécessaires pour démolir les infrastructures industrielles et faire évacuer les déchets spéciaux. Des travaux ont été entrepris dès 2016, comprenant l'évacuation des matériaux, le dessouchage, le terrassement et l'aménagement des mares. Par la suite, plusieurs habitats naturels ont été réalisés, notamment des plans d'eau temporaires et pionniers pour favoriser la reproduction des batraciens, dont le rare Crapaud calamite. L'ensemencement des talus et des surfaces graveleuses alentours a permis de mettre en place des milieux herbacés fleuris et diversifiés.

En bordure de parcelle, une vingtaine d'arbres fruitiers ont été plantés, ceci afin d'accéder à la demande du futur exploitant de la partie agricole, ainsi qu'une haie vive, pour augmenter la biodiversité sur la commune. Après toute l'agitation des travaux et dès 2017, La Petite-Grave a pu se développer calmement et devenir un petit havre de paix et de biodiversité.

### Future réserve naturelle de Pré-Fleuri

Comme mentionné plus haut, lors de l'achat de La Petite Grave, le contrat stipulait que deux parcelles devaient être rendues à l'agriculture. C'est désormais chose faite et nous avons pu les échanger contre quelques parcelles à fort



potentiel de biodiversité qui prolongent, entre autres, le périmètre de la réserve naturelle du Moulin-de-Vert. Elles hébergent un ancien bassin encore visible, aménagé en son temps pour faire tourner divers moulins présents sur la commune de Cartigny. On retrouve également un ruisseau forestier de bonne qualité, le *nant du Pré Fleuri*, permettant le maintien et la conservation de la rare écrevisse à pattes blanches. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de célébrer l'inauguration de cette nouvelle réserve dès qu'un plan de gestion et d'entretien aura été mis en place.

### Relation de confiance

Nous tenons à remercier sincèrement les représentants de la commune de Cartigny d'avoir pris le temps de faire plus ample connaissance avec Pro Natura Genève et ses employés, instaurant ainsi une belle relation de confiance. Par ailleurs, Pro Natura Genève se tient à disposition des habitants de Cartigny pour tout projet d'amélioration de la biodiversité.

Nous remercions aussi chaleureusement les citoyens et citoyennes qui veillent sur le territoire et nous informent quant à de futurs projets d'aménagement pouvant avoir une incidence sur la biodiversité. Étant une petite structure, nous sommes heureux de pouvoir compter sur la vigilance des habitants cartiginois!



## ENVIRONNEMENT

## la place du verre est ici



**À trier pour recycler**  
bocaux, flacons, bouteilles

**À jeter dans la poubelle**  
en petite quantité\* : vitres, miroirs,  
vaisselle et porcelaine cassées, ampoules  
"classiques" et halogènes

\* en grande quantité, déposer dans un ESREC



## la place du papier est ici



**À trier pour recycler**  
journaux, magazines, papier  
pour imprimante, enveloppes,  
feuilles, cartons, emballages

**À jeter dans la poubelle**  
mouchoirs, serviettes / nappes en  
papier, papiers / cartons souillés, cartons  
de pizza, feuilles autocollantes, briques  
de lait / jus de fruits



## la place des déchets de cuisine est ici



**À trier pour recycler**  
épluchures de fruits et  
légumes, restes de repas,  
marc de café, os et arêtes,  
coquilles d'oeufs, fleurs  
fanées

**À jeter dans la poubelle**  
huile de friture (dans une bouteille  
en plastique), litière pour animaux,  
balayures, sachet de thé en plastique

## c'est pourtant facile de pas se tromper



# Trions mieux!

## ENVIRONNEMENT

Saviez-vous que la poubelle des ménages genevois contient plus de 50 % de déchets qui pourraient être triés? Et parmi ceux-ci, il reste encore 9 % de papier, 5 % de verre et 33 % de déchets de cuisine!

C'est absurde lorsqu'on sait que ces déchets peuvent facilement être triés. Afin de sensibiliser la population à mieux trier ces trois fractions, les communes et l'État de Genève lancent une campagne de communication d'envergure : *C'est pourtant facile de pas se tromper*.

L'enjeu ? Expliquer pourquoi il est important de trier. En effet, nos déchets sont des ressources locales: leur recyclage permet de préserver les ressources naturelles et d'économiser l'énergie.

Les déchets de cuisine étant composés à 90 % d'eau, c'est une aberration de les brûler! Triés, ils produisent du compost, un engrais de qualité et fournissent de l'électricité aux ménages. Enfin, le verre ne brûlant pas, son recyclage soulage nos décharges : le verre mis à l'incinération produit des mâchefers qu'il faut ensuite stocker.

**Vous avez des questions sur le tri? Où trouver les Écopoints? Retrouvez-nous lors des actions de proximité:**

> [trionsmieux.ge.ch](https://trionsmieux.ge.ch)

## plus de 50% du contenu est recyclable



# Concours fleuris des communes genevoises

## ENVIRONNEMENT

Grâce au travail et au talent de nos employés communaux, Cartigny a reçu récemment le 3<sup>ème</sup> prix intercommunal de décorations florales dans la catégorie de moins de 1200 habitants.

Nous sommes fiers de cette jolie distinction et profitons ici de remercier chaleureusement toute l'équipe du service extérieur pour son travail quotidien.



# Interdiction de fumer dans certains lieux extérieurs

## ENVIRONNEMENT

Le règlement d'application relatif à la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics nous amène à vous informer des espaces qui, dès janvier 2024, seront interdits aux fumeurs: cigarettes, vaporettes, pipes, etc.

En ce qui concerne Cartigny, il sera formellement interdit de fumer :

- dans le préau de la vieille école  
et dans celui de la nouvelle école ;
- à tous les arrêts de bus ;
- sur la Petite Plaine :  
dans l'espace jeux pour les petits.



# Évolutions du réseau tpg : quelques nouveautés en vigueur depuis le 10 décembre 2023

## MOBILITÉ



### De jour comme de nuit

Dès le 10 décembre, le réseau Noctambus évolue en un nouveau réseau nocturne tpg. Désormais, la plupart des lignes urbaines et régionales des tpg circulent de jour comme de nuit. Le réseau tpg vous accompagne durant les nuits du vendredi au samedi, du samedi au dimanche ainsi que du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier.

La desserte nocturne reprend la nomenclature des lignes diurnes en lieu et place des Noctambus de NA à NV. Ainsi, un habitant du Petit-Saconnex qui a l'habitude d'emprunter la 3 la journée gardera le réflexe d'utiliser la 3 la nuit.

Vous pourrez profiter des lignes suivantes :

- Urbaines : 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 18, 20, 22
- Régionales : 32, 33, 41, 44, 45, 46, 52, 55, 60, 68, 70, A, E, G, J, K, L, tpg flex Mandement (Meyrin-Satigny-La Plaine)
- Trains : SL4, SL5, RE

Des correspondances sont aménagées entre les lignes urbaines et régionales tpg ainsi qu'avec le Léman Express.

Cette offre reste comprise dans votre titre de transport usuel, par exemple votre abonnement unireso zone 10.

### tpgFlex , le service se renforce dans la Champagne

Afin d'améliorer la desserte dans les zones périurbaines, les tpg ont réalisé depuis fin 2021 un essai pilote en Champagne. Les trajets opérés par des lignes régulières aux heures de pointe étaient complétés aux heures creuses par tpgFlex, le service de transport à la demande. Ainsi, tpgFlex complétait avantageusement les lignes 76 (La Plaine – Viry) et 77 (La Plaine – Sézegnin) lorsque la demande était trop faible pour justifier la circulation d'un bus à horaire fixe. En proposant ce nouveau concept innovant, les tpg offraient des connexions intéressantes au tram 14 depuis Vailly et au Léman Express depuis La Plaine, gare.

Dès le 10 décembre, au vu de l'intérêt suscité par cette nouvelle formule de transport public, celle-ci sera généralisée sur l'intégralité de l'amplitude horaire. tpgFlex, qui ne circulait donc qu'aux heures creuses, circulera en continu de 6h à 22h30 du lundi au vendredi et de 6h à 21h30 pour les arrêts de Viry en raison de la fermeture de la douane et remplacera totalement les lignes 76 et 77.

Par ailleurs, cette année voit l'intégration à tpgFlex Champagne des arrêts Plan-les-Ouates, ZIPLO, Pont-de-Lully ainsi que Viry, Veigy, créant une passerelle entre la Champagne et la zone industrielle, voire Viry.

Ces évolutions permettent d'apporter une réponse concrète aux perturbations planifiées des lignes de train SL5 et SL6 puisque tpgFlex vous relie au centre-ville via la ligne 14 à Bernex ou la ligne 15 à ZIPLO.



# Incivilités sur la Petite Plaine et dans les espaces publics

## CIVISME

La commune fait tout son possible pour rendre agréables les différents espaces mis à la disposition de tous. Or, il est très malheureux de constater que ces différents lieux sont de moins en moins respectés et cela n'est plus admissible.

Ce printemps, nous avons acquis un nouveau mobilier pour la Petite Plaine. Il est fort dommage que nous ayons à préciser ici que ces tables, chaises, fauteuils et bancs ne sont pas des jouets que l'on empile les uns sur les autres, que l'on utilise pour faire des cabanes, que l'on éparpille sur le site sans jamais les remettre en place. Précisons aussi que les taquets des pieds de chaises ne devraient en aucun cas être démontés et laissés parterre en tas ou éparpillés dans le gazon.

Faut-il également rappeler que les bambous proches des balançoires et autres branches d'arbres et de haies ne doivent pas être arrachés?

Quant au mur de la salle communale, celui-ci ne doit plus servir à shooter le ballon de foot qui, s'il est sale, laisse de nombreuses traces.

Enfin, rappelons que les graviers du petit chemin menant à la mairie doivent rester sur le petit chemin et non pas déplacés dans la petite fontaine et sur les dalles du parvis de la mairie.

Ce respect du matériel et de la végétation devrait aussi s'appliquer sur la place de la poste. Tous les jours, des enfants s'amuse à tirer ou arracher les branches du hêtre pleureur qui, par conséquent, porte extrêmement bien son nom.

Quant à la fontaine, elle est régulièrement remplie de gravier que les petits s'amuse à lancer dans l'eau. Il est fastidieux pour nos collaborateurs des espaces verts de devoir régulièrement remettre le gravier à sa place.

Terminons par le préau de l'école qui, depuis quelques temps, est aussi mal mené le soir et la nuit: pétards qui ont brûlé le gazon synthétique, pot de fleurs cassé, mise à feu de la poubelle des ordures (poubelle rouge).



**CIVISME**

Nous n'aurions jamais pensé devoir un jour écrire ces lignes et nous le regrettons fortement.

Cartigny est une belle commune; nos employés et nous-mêmes nous donnons énormément de peine pour maintenir cela. Ces temps, nous sommes vraiment tristes de constater que nos efforts sont si peu respectés et nous espérons vivement un changement.

Nous remercions tous les enfants de prendre soin de leurs espaces de jeux, nous remercions tous les parents de parler de la problématique avec leurs enfants mais aussi d'intervenir auprès d'eux lorsqu'ils les voient mal agir.



# 30 ans de l'école, fête des 8 P et fête des promotions

## ÉCOLE



Le 29 juin dernier, à l'occasion des 30 ans de l'école, tous les élèves ont été invités par la commune à partager un goûter festif suivi d'un spectacle de clown.

Ce moment joyeux fut un succès, il était touchant de voir les enfants heureux et, pour la plupart, rire aux éclats.

Le soir-même, les élèves de 8 P ont été conviés, avec leur enseignante Laura et notre concierge Sara, à une *burger party*. Soirée animée et joyeuse !

Nous leur souhaitons une très belle suite de scolarité, loin de leur petite école cartiginoise.

La fête des promotions, comme toujours, fut une très belle fête. Après la partie officielle, nous avons eu un immense plaisir à découvrir le spectacle des enfants, spectacle d'une grande qualité. Nous profitons ici pour remercier l'immense engagement de l'équipe enseignante qui, chaque année, motive et dirige ses troupes avec brio. Un tout grand *Merci* aux enfants pour la peine qu'ils se donnent et le plaisir qu'ils nous procurent.



**ÉCOLE**

Place ensuite à la fête: divers jeux, maquillages, disco mais aussi délicieux repas confectionné par notre société de jeunesse, stand pâtisseries, stand salades, stand glaces, stand boissons et finalement bar pour les grands.

Nous remercions infiniment toutes les associations qui ont œuvré avec gentillesse et générosité afin que la fête soit si belle. Il s'agit d'une grosse organisation qui demande beaucoup de travail en amont et le jour même. Sans la jeunesse de Cartigny, les Cartiminois, le Mac et Cartigny Events rien ne serait possible.

Nos remerciements s'adressent aussi à nos employés communaux pour tout le travail effectué avant et durant la fête.





ÉCOLE



# Cartiglobe 2023

## JEUNESSE

C'est le week-end du 22 et 23 septembre que s'est déroulé la 12<sup>ème</sup> édition du Cartiglobe 2023 sur le thème de la fête foraine et sous une météo qui a tenté de jeter un froid sur cette manifestation, sans toutefois y arriver. En effet, ce n'est pas la pluie et les températures basses qui ont refroidi l'ambiance toujours aussi animée de cette belle fête organisée par la jeunesse de Cartigny.

Le vendredi soir, la foule s'est retrouvée à l'abri sous les tentes pour déguster la traditionnelle choucroute qui, du coup, collait bien avec la météo. N'oublions pas les concerts à l'extérieur : « Les poules à pépé », « Nancy et les bons Jacks », « Ma Gash INTL » pendant qu'au chaud et au sec à l'intérieur, se produisaient « Matrix », « DJ Ssenba B2B kod », « LD/CPTIK/1920Johnny/F2/Kaizo », ainsi que « Lakeside Basement ».

Le samedi, pour animer la scène extérieure, « Implicit », « Flowerz », « L2on B2B Un1Flor » et pour les plus frileux à l'intérieur se sont produits, « Julien Dériaz », « 22Chopper », « Habiboo » et « Reclusa ».

Nous félicitons tous les membres de la Jeunesse de Cartigny pour la mise en œuvre de cette importante manifestation qui demande une énorme organisation. Sans nul doute, seule une équipe motivée et engagée permet une telle réussite ! Bravo et merci !

Longue vie au Cartiglobe !



# Présentation des actions du BUPP

## JEUNESSE



La Fondation genevoise pour l'Animation Socio-culturelle (FASc) a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale sur le canton de Genève.

Elle regroupe les quarante-sept centres de loisirs, maisons de quartier, terrains d'aventure, Jardins Robinson établis sur le territoire cantonal. Elle coordonne en outre treize équipes de Travail Social Hors Murs (TSHM) actives dans quarante-deux communes, ainsi que différents projets. Son conseil de fondation inclut le canton, les communes, les associations de centres et le personnel.

Depuis une quinzaine d'années, les sept communes de la Champagne genevoise mandatent la FASc et, en particulier les travailleurs sociaux du BUPP, pour proposer des actions de travail social sur la région.

Dans le cadre de ce mandat, les travailleurs sociaux ont pour mission de :

- Observer les réalités sociales et repérer les problématiques émergentes.
- Définir des actions pour les 12 à 25 ans présents sur la commune en fonction des particularités du contexte local et dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales.

Pour mener à bien ses missions, le BUPP s'appuie quotidiennement sur plusieurs actions.

Avec leur minibus floqué d'un logo BUPP, les travailleurs sociaux vont à la rencontre des jeunes, leur permettant d'aller-vers les publics cibles et d'investir l'espace public.

Grâce aux suivis individuels, les travailleurs sociaux du BUPP orientent et accompagnent les jeunes vers les structures et associations répondant aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer que ce soit au niveau personnel, professionnel, scolaire et familial.

Le BUPP propose également des petits jobs qui sont des outils de remobilisation pour des jeunes en recherche de formation ou qui permettent de favoriser une première expérience de travail pour de nombreux jeunes.

### Deux articulations possibles

- Les Petits Jobs au service de la collectivité (promotions, vogues, fêtes communales). Les jeunes se profilent en tant qu'acteurs citoyens.
- Les Petits Jobs, permettant aussi d'accompagner un jeune en rupture dans sa réintégration par un suivi hebdomadaire.

### Objectifs des Petits Jobs

- Instaurer un climat de confiance et profiter de l'accompagnement du Petit Job pour s'entretenir avec le jeune et effectuer un travail socioéducatif.
- Une insertion ou réinsertion professionnelle qui permet aux jeunes en rupture de se remettre petit à petit dans le monde du travail.
- La confrontation au monde des adultes qui peuvent avoir une image différente de la jeunesse.





### Pour l'équipe BUPP Bernex-Champagne

Séverine Angst, responsable d'équipe

Nihed Tilouche, travailleur social

Yvan Barros, travailleur social

Mouna Alwash, travailleuse sociale

## JEUNESSE

Les travailleurs sociaux du BUPP ouvrent un espace d'accueil libre les jeudis et vendredis pour les jeunes dès l'âge de 12 ans au 7 chemin des Carrés à Chancy. Ils proposent aussi des sorties, des randonnées, des journées au lac, des animations festives, des séjours de découverte et des activités sportives pour tous les jeunes de Bernex et de la Champagne.

Sur les communes d'Aire-la-Ville, Cartigny, Avusy et Chancy, les travailleurs sociaux encadrent des locaux en gestion accompagnée (LGA) où les jeunes peuvent développer leur pouvoir d'agir, se retrouver et mettre en place des projets qui leur tiennent à cœur. Il s'agit de 4 locaux, ouverts 7 jours sur 7, mis à disposition par les communes pour des groupes de jeunes dès 16 ans. Ceux-ci gèrent eux-mêmes leurs activités en respectant le cadre défini par des conventions qu'ils ont signées avec leurs parents, la commune et la FASE.

### Principes du LGA

- Responsabilisation, relation de confiance.
- Développement du lien social.
- Lieu où la jeunesse peut se réunir sans poser de problèmes.
- Expérience de la vie communautaire.
- Accompagnement vers la citoyenneté et l'autonomie.

Grandes lignes pour la gestion d'un local :

- 5 jeunes responsables s'engagent à avoir la clé.
- Ils ont la possibilité d'inviter leurs amis.
- Les horaires sont réglementés.
- Un contrat de prêt est signé avec la Mairie, propriétaire du local.
- Les TSHM supervisent les activités et font respecter le règlement.
- Les TSHM accompagnent les jeunes dans leurs retours pour la collectivité.
- Les TSHM accompagnent les jeunes dans les problématiques rencontrées.

Sur la commune de Cartigny, les travailleurs sociaux sont aussi présents lors de diverses manifestations telles que le Cartiglobe et le Cartipong notamment pour faire de la prévention auprès des jeunes.

En tant qu'habitant à Cartigny, le BUPP vous propose aussi de fêter l'anniversaire de vos enfants de 5 à 12 ans encadré par une équipe les mercredis ou les samedis à la maison des associations à Chancy.

Pour toutes informations complémentaires, l'équipe du BUPP vous invite volontiers à consulter son site ou tout simplement à venir à leur rencontre dans leurs locaux de jeunes et bureaux de la région au Forum de Bernex ou à la maison des associations à Chancy.

> [www.bupp.ch](http://www.bupp.ch)



## Nouveau conseiller municipal

### POLITIQUE

Comme nous vous l'avions annoncé lors de notre édition du mois de juin, Juerg Loeffel a quitté Cartigny et a dû, par conséquent, démissionner du Conseil municipal.

Il est désormais remplacé par Monsieur Axel Roduit qui a prêté serment lors de la séance du conseil municipal du 16 octobre.

Nous souhaitons la bienvenue à Axel et beaucoup de succès dans l'exercice de son mandat.

## Repas pour les bénévoles

### SOCIAL

La rentrée scolaire a été l'occasion de remercier l'ensemble des personnes qui, de manière très régulière et bénévole, offrent de leur temps pour la commune et ses habitants.

Le comité des Cartiminois, le comité du Mac, les membres du Groupe de recherches historiques, les membres de l'Association de la bibliothèque, le groupe des Failles, le groupe du Feuillu, les chauffeurs et accompagnants de personnes ayant besoin de se déplacer en dehors de la commune, tous ont été conviés autour d'un buffet dans le jardin du Café de Cartigny.

Nous tenons une fois encore à remercier toutes ces personnes qui s'impliquent avec autant de générosité et qui contribuent largement à maintenir les liens sociaux, si chers à nos cœurs.



# Repas des aînés

## SOCIAL

Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le samedi 18 novembre à la salle communale de Cartigny. Il a permis aux participants de se retrouver et partager des moments agréables. Les tables joliment décorées avec des bougies et des bonbons multicolores ont créé une ambiance festive.

Cette année, le thème choisi était celui des nombres fétiches. Un loto a été organisé pour l'occasion, animé par Carine, Delphine et Isabelle.

Toute l'équipe de la « Pintade qui glousse » nous avait concocté le menu suivant :

- Mousse de saumon accompagné d'une salade
- Rôti de porc
- Pomme de terre Hasselback
- Légumes de saison grillés
- Mini pavlova mandarines rôties

Cette année, le cadeau pour chacun était constitué d'un très joli calendrier de l'Avent composé d'excellents chocolats.

Merci à vous chers aînés pour votre participation ainsi qu'à l'équipe de cuisine et l'équipe des serveurs pour leur travail et leur gentillesse. Au plaisir de vous revoir pour le prochain repas ou tout simplement de vous croiser dans le village.



# Les communes genevoises lancent leur plateforme web d'agenda événementiel

## CULTURE

L'agenda intercommunal, hébergé par le site [www.geneve-communes.ch](http://www.geneve-communes.ch), réunit les événements organisés sur leur territoire. Avec cette plateforme, les communes mettent en valeur la diversité de l'offre culturelle et de loisirs sur tout le canton.

Pour naviguer aisément à travers l'agenda intercommunal, des filtres de sélection permettent aux internautes de peaufiner leur recherche par date, catégorie d'événement, par type de public ou par commune. Des fonctionnalités permettent à l'internaute de sauvegarder les événements sur son propre calendrier et de les partager via les réseaux sociaux ou via mail.

Favorisant la collaboration intercommunale, l'agenda des communes genevoises s'appuie sur une plateforme logicielle participative de publication d'événements dans laquelle chaque commune dispose d'un agenda qu'elle peut nourrir et modérer, avec l'avantage d'amplifier la portée de la communication des événements ayant lieu sur son territoire.

Adoptée en premier par la Ville de Genève et les grandes institutions culturelles, cette solution logicielle simplifie le partage et la diffusion des événements sur divers supports de communication, notamment vers un site internet ou vers les réseaux sociaux, mais également vers une billetterie ou une application.

Le fait d'adopter le même système de stockage et de partage de données permet de faciliter la saisie d'un événement, sa promotion et si nécessaire toute correction qui est automatiquement déployée là où l'événement a été affiché et partagé.

Les agendas des communes et des organisations déjà utilisatrices de la plateforme logicielle sont ainsi agrégés dans l'agenda intercommunal.



# Agenda des communes genevoises

CULTURE

Toute personne organisant un événement qui respecte les règles de publication peut soumettre son événement pour validation à la commune où son activité aura lieu en passant par la plateforme de publication. Il lui suffit de retrouver les liens directs pour la publication grâce à une carte intuitive des communes sur le site

Pour obtenir la validation aux fins de publication, les communes ont fixé des critères préalables: l'événement ne doit présenter aucun caractère commercial, religieux, politique et discriminatoire.

Karine Bruchez, Présidente de l'Association des communes genevoises, salue cette solution mise en place pour faciliter la recherche de loisirs pour la population: *«Avec cet agenda, les communes offrent une vitrine aux prestations qu'elles mettent en place ou soutiennent. Les internautes y constateront l'abondance de l'offre culturelle, sportive et associative genevoise. Qu'elles soient éphémères ou permanentes, imposantes ou intimistes, toutes ces initiatives offrent mille et une manières de sortir et d'être ensemble.»*

Consulter l'agenda à la page:

> [www.geneve-communes.ch/agenda](http://www.geneve-communes.ch/agenda)



Souhaitez-vous publier vos événements?  
Consultez les modalités de contribution:

> [www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer](http://www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer)



# 1<sup>er</sup> Août



## CULTURE

Comme chaque année, la fête du 1<sup>er</sup> Août est un événement traditionnel qui s'est déroulé aux Roches.

La compagnie des pompiers de Cartigny était au rendez-vous pour l'organisation et nous la remercions chaleureusement.

La soupe aux légumes, une sélection de repas et de délicieuses pâtisseries confectionnées par La Pintade qui glousse et son équipe nous ont été proposés.

Le tout a été fort apprécié dans une ambiance conviviale.



**CULTURE**

Mais cette année, une nouvelle attraction nocturne a émerveillé les spectateurs.

La compagnie Afozic nous a présenté un spectacle inédit: des chevaux articulés, constitués de structures gonflables à l'air, de 3 m 50 de haut ont évolué la nuit tombée.

Le spectacle a débuté par une chorégraphie élégante au son d'une musique douce.

Une femme de piste guidait ces chevaux majestueux qui se déplaçaient avec beaucoup de grâce.

Leur taille imposante donnait l'impression que de véritables chevaux évoluaient devant nos yeux dans une atmosphère feutrée pour le plus grand plaisir du public.



## Des arcs-en-ciel à revendre

### CULTURE

C'est aux mois de septembre et d'octobre qu'une multitude d'arcs-en-ciel se sont laissés surprendre à l'Espace Gallay de la mairie. Treize membres de l'Association des artistes de Cartigny se sont joints pour une collective avec pour thème un merveilleux phénomène.

Ce mystérieux dessin dans le ciel a, de tous temps, fécondé l'imaginaire des hommes; pont dans l'espace qui relie le monde visible au monde invisible, à tout ce qui est magique, surnaturel, fées, elfes qui gardent d'innombrables trésors, les perles dorées et lumineuses de la sagesse.

La croyance européenne associe souvent l'arc-en-ciel à l'annonce de richesses à venir ou à la découverte d'un trésor (à l'endroit précis où l'arc touche la terre). Les pièces d'or celtiques étaient appelées «les petites clefs d'arc-en-ciel».

Si l'on a vu sur nos murs des représentations fidèles de l'arc-en-ciel, grâce à leurs «pinceaux», trempés dans le pot de l'imagination, nos artistes ont aussi projeté les célèbres couleurs en des lieux inattendus, voire surprenants. N'a-t-on pas retrouvé l'emblème transformé en collier de perles par Chloé, ou colorant un lot des cravates de Léa Mandikova ou encore en construction sur un échafaudage?

La dimension des œuvres a également varié avec bonheur, puisqu'Eric Wuarin a travaillé sur deux toiles mesurant plus d'un mètre carré, alors qu'Odile Huber jouait avec l'infinie répétition d'empreintes digitales.

Signalons pour terminer un phénomène exceptionnel, à savoir qu'un arc-en-ciel a coloré les autoportraits de tous les enfants de l'école pour une immense fresque, merci à eux et leurs enseignantes!

*Les femmes même  
formaient un arc-en-ciel  
nuancé de mille couleurs.*

— Montesquieu, *Lettres persanes* (1792)



En résumé, l'Association a présenté une fort belle exposition avec l'aide, il faut le dire et l'en remercier chaleureusement, de la Mairie et de toute sa troupe, Sandra, Maryline, Sara, Pierre-Alain, Francisco et David.

**Jean-Philippe Bolle**  
**Laurent Dominique Fontana**





## Vide grenier

CULTURE

Le temps très maussade de ce samedi 14 octobre n'a pas empêché les nombreux visiteurs à se rendre au vide grenier organisé par Cartigny Events.

Les nombreux stands ont ravi les acheteurs qui ont eu la possibilité de dénicher toutes sortes d'objets, vaisselle, bijoux, livres, jeux, sacs mais aussi chaussures et vêtements.

L'accueil si chaleureux de la buvette en ravi plus d'un: vins, boissons fraîches et chaudes, délicieuses salades et quiches variées, saucisses sans oublier les merveilleux desserts faits maison.

L'ambiance sympathique qui se dégageait dans la salle communale nous a permis de passer un très bon moment.

Nous remercions infiniment Cartigny Events pour l'organisation de cette journée et l'accueil que ses membres nous ont réservé.



# La Troupe du Trabli

## CULTURE

Pour 2024, la Troupe du Trabli nous revient avec une nouvelle pièce de théâtre.

Feydeau nous a déjà bien fait rire en 2022 avec « Le dindon ». Il récidive avec « Tailleur pour dames » créée le 17 décembre 1886 au théâtre de la Renaissance à Paris, qui promet d'être tout aussi drôle.

Affabulations et quiproquos, les péripéties s'enchaînent dans cette mythique comédie au rythme endiablé !

Représentations : du mercredi 6 mars 2024 au samedi 23 mars 2024 à 20h, le dimanche à 17h, relâche les lundis et mardis.

À noter dès maintenant sur l'agenda, et au plaisir de vous retrouver.

### La Troupe du Trabli

Salle communale de Cartigny  
Rue du Pré de la Reine 7  
1236 Cartigny

> [www.letrabli.ch](http://www.letrabli.ch)

## Association des artistes

## CULTURE

L'association des artistes de Cartigny invite les artistes en herbe, les artistes amateurs, les artistes discrets et les artistes qui ne se prennent pas pour des artistes à une exposition collective en automne 2024. Seules conditions : habiter à Cartigny et avoir quelques œuvres à exposer.

Merci de vous inscrire avant le 30 juin 2024 auprès de Micheline Grossini-Welleman à l'adresse suivante :

> [grossini.micheline.aldo@bluewin.ch](mailto:grossini.micheline.aldo@bluewin.ch)



# Nouveau succès pour la Soirée raclette des pompiers !

## CULTURE

Le 14 octobre dernier, la commune de Cartigny s'est embrasée d'une ambiance chaleureuse lors de la traditionnelle Soirée raclette des pompiers.

Avec 14 demi-meules de fromage et 35 kilos de pommes de terre, la délicieuse festivité a attiré environ 150 convives et de nombreux enfants.

Les plus jeunes ont particulièrement apprécié l'espace garderie, animé par quatre baby-sitters attentionnées.

À tel point qu'ils ne voulaient plus partir, prouvant ainsi le succès de l'initiative !

En attendant l'édition 2024, l'amicale des sapeurs-pompiers vous accueille chaque premier jeudi du mois dès 18 h au Bar de la 18, à l'étage du Hangar des Pompes.

Un très grand merci à toute l'équipe des pompiers pour cette belle soirée.





## Silence sur le plateau... Ça tourne... Action !

### CULTURE

Un court métrage a été tourné à Cartigny durant la nuit du 2 au 3 novembre 2023.

Caméra, lumière, électricité, costumes, c'est une équipe de près de 40 personnes qui a été mobilisée – *sous une pluie battante!* – pour la réalisation de ce film de l'artiste pluridisciplinaire genevois *Varnish la Piscine*.

Le set était localisé à la Rue du Pré-de-la-Reine, puis dans la cour du Château de Cartigny jusqu'au petit matin. Ce film prend place dans le cadre d'une collaboration entre l'artiste et le Pour-cent culturel Migros.

La production tient à remercier la Mairie, l'association l'Ange de l'Éternel, le personnel du Café de Cartigny ainsi que les habitants du village pour leur accueil et leur gentillesse.

Le film sera visible fin janvier 2024 sur *YouTube*.



# Avant les ponts

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, faute de ponts, passer d'une rive à l'autre du Rhône se faisait au moyen d'un bac. Dans la région de Cartigny, la traversée était possible à Aire-la-Ville, Chancy et La Plaine.

Ce service était exploité par des privés. Pour en obtenir « l'affermage », le candidat passeur devait démontrer son aptitude à naviguer et se conformer au règlement d'usage. Ce règlement définissait notamment le nombre de passagers et la charge maximale admise. L'exploitant payait une redevance.

Le va-et-vient était effectué au moyen d'une lourde embarcation à fond plat de forme rectangulaire, évoluant le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre du fleuve. Un bac était de taille à embarquer jusqu'à trente personnes. On y transportait aussi diverses marchandises, du bétail et des véhicules. Le tarif passager équivalait environ au prix payé alors pour une demi-livre de pain.

C'était un moyen de transport très critiqué que les usagers n'empruntaient que par nécessité. La presse d'époque le qualifie d'insuffisant, coûteux, peu sûr, dangereux dans les hautes eaux et souvent impraticable à l'époque où celles-ci sont très basses.

Les crues et sécheresses n'étaient pas les seuls obstacles à la bonne marche de ce service. La révolution française, entraîna la suppression du bac Avully la Plaine. Ce n'est qu'à la demande du maire de Dardagny qu'il fut rétabli en 1818.

Quand Aire-la-Ville était une commune savoyarde, pour dissuader les contrebandiers d'en faire usage, son bac était échoué et surveillé la nuit.

Quand le bac fonctionnait, la traversée n'était pas sans risque. Il arrivait que le câble rompe ou qu'en fin de bail, l'état de l'embarcation laisse à désirer. En attestent les quatre faits divers suivants.

En 1829, une rupture de la corde du bac d'Avully envoie celui-ci se fracasser sur les rochers d'Épeisses. L'unique passager qu'on croit alors perdu réapparaît douze heures plus tard. Survenu la veille de la vogue de Russin, cet accident aurait pu, à un jour près faire de nombreuses victimes.

En 1839 embarquant son attelage sur le même bac, le pasteur de Chancy voit des planches pourries céder sous le pas du cheval qu'il tenait par la bride. Il parvient à s'accrocher, mais son char et son cheval disparaissent dans les eaux tumultueuses du fleuve.

Trois ans plus tard, un notable embarque son char attelé de deux bœufs à Chancy. Durant la traversée, la corde cède. L'homme a la présence d'esprit de dételer ses bêtes et de les mettre à l'eau. Il parvient heureusement à gagner la rive à la nage.

En 1895 à Peney, pendant une réfection du pont, le câble d'un petit bac se rompt. Quatre occupants, dont le passeur se noient.

Avec l'avènement du train Genève la Plaine débute la construction des ponts. Aujourd'hui, plus aucune carte ne fait état du « Port d'Aire-la-Ville ». Il subsiste en quelques endroits du canton, une route ou un chemin « du Bac » (ou du vieux bac).

Le reste s'en est allé au fil du Rhône.

**C. Duverney**



# CartiNoël

## REPORTAGE PHOTO



## REPORTAGE PHOTO



# Décoration du sapin de Noël à la Fontaine de la poste

REPORTAGE PHOTO



REPORTAGE PHOTO



## Naissances

### COMMUNICATIONS



## Décès

### COMMUNICATIONS

†  
Jacqueline Alice  
Mermoud

est décédée  
le 9 juillet 2023

†  
Alberto  
Pontinelli

est décédé  
le 23 septembre 2023



## Les dates à retenir

### AGENDA

18  
FÉVRIER

Les Failles

1<sup>er</sup> > 17  
MARS

Exposition des artistes

6 > 23  
MARS

Troupe du Trabli

16  
MARS

Levée des déchets  
encombrants

27  
AVRIL

Cartimarché

3  
MAI

Concert annuel  
du chœur d'hommes

5  
MAI

Le Feuillu



**MAIRIE DE CARTIGNY**

Chemin de la Bergerie 18  
1236 Cartigny

T 022 756 12 77

F 022 756 30 93

info@cartigny.ch  
cartigny.ch

Lundi 14 h à 17 h

Mardi 17 h à 19 h

Jeudi 08 h à 10 h

Vendredi 08 h à 10 h

**ÉDITEUR RESPONSABLE**

Mairie de Cartigny

Le bulletin est réalisé par l'Exécutif avec la participation de Sylvana Moget, Guy Vouillamoz et Arnaud Cogné.

**GRAPHISME & PRODUCTION**

Candy Factory, imprimé sur du papier 100 % recyclé, certifié FSC

**PROCHAINE PARUTION**

Juin 2024

**DÉLAI POUR LA REMISE DES ARTICLES**

15 mai 2024

**LES BULLETINS COMMUNAUX SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES EN .PDF**

cartigny.ch/bulletin-information-communal

Impressum

